

Commune de Tramayes

Nouveau groupe scolaire

Etat des lieux

La commune de Tramayes a environ 1000 habitants. Située au sud de la Saône et Loire, elle est caractérisée par une offre commerciale importante et un ensemble de services complet aussi bien dans la santé (hôpital, maison de santé pluridisciplinaire, pharmacie, cabinet vétérinaire) que dans le tertiaire (poste, banque, assurance). Le tissu associatif est très présent avec en particulier un club sportif de 135 licenciés et un club de danse de 260 adhérents.

Pour l'enfance, la commune gère deux écoles, l'une concerne les enfants en maternelle alors que l'autre regroupe tous les enfants du CP au CM2. La commune est membre du SIVU Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne qui gère une halte-garderie et organise des centres de loisirs à Tramayes. Au niveau des équipements sportifs, la commune est dotée d'une salle omnisport, d'un terrain de football, d'un skate park et d'un terrain multisport (cf annexe 1). La salle des fêtes, située à proximité de l'école maternelle, permet d'assurer régulièrement le service de cantine scolaire pour près de 70 élèves. Enfin on peut noter l'existence d'une bibliothèque intercommunale travaillant en relation étroite avec la Bibliothèque Départementale de Prêt et ouverte 10 heures par semaine pour le public et 5 heures par semaine pour les scolaires.

Le Plan Local d'Urbanisme

Déjà bien avant l'élaboration du PLU, la municipalité avait constaté que l'éloignement relatif des deux écoles et surtout la distance séparant l'école élémentaire du reste des infrastructures posaient problème. Par exemple le transfert quotidien des enfants à pied dans les rues de Tramayes pour se rendre à la salle des fêtes pour la restauration de midi est un souci permanent.

C'est donc tout naturellement un sujet qui a été traité dans le Plan Local d'Urbanisme dès sa première version adoptée en février 2008. Afin d'assurer les orientations portées dans ce document d'urbanisme, la commune a fait l'acquisition de différentes parcelles de terrain à proximité de l'école maternelle, des équipements sportifs et de la salle des fêtes, le tout pour une superficie de plus de 13 ha. Il est à noter que le secteur sud du bourg de Tramayes a fait l'objet d'une orientation d'aménagement forte dans le PLU et que l'on y retrouve entre autre la réserve pour le regroupement scolaire (cf annexe 2).

Avant même l'adoption du PLU, la commune a construit dans ce secteur une chaufferie à bois déchiqueté afin d'alimenter en chauffage l'ensemble des bâtiments communaux, l'hôpital et des logements de particulier. Cette chaufferie a été dimensionnée en tenant compte des évolutions futures de construction dans le secteur en particulier un éco-quartier et un regroupement scolaire (cf annexe 3).

Le contexte politique et administratif

Très clairement, lors de sa présentation aux suffrages des Tramayons, l'équipe municipale en place avait indiqué que le projet structurant du mandat serait la restructuration scolaire. Lors des mandatures précédentes, le dossier avait été en préparation avec l'établissement du PLU mentionnant clairement la création d'un regroupement scolaire et l'acquisition des terrains nécessaires à cette politique. Compte tenu des contextes financiers, il n'avait été possible d'aller plus loin. L'évolution des conditions d'accueil des

enfants scolarisés à Tramayes est nécessaire compte tenu du fait que depuis de nombreuses décennies les bâtiments accueillants les salles de classe n'ont pas fait l'objet de rénovation lourde. Les locaux ne sont plus adaptés aux normes en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et de nombreuses fonctionnalités (salle des maîtres, sanitaires PMR) sont absentes.

Depuis le début de cette mandature, les conseillers municipaux ont eu à prendre connaissance des différents dossiers en cours et à finaliser certaines études comme par exemple celles conduisant à un schéma directeur d'assainissement collectif. Parallèlement l'évolution de l'intercommunalité avec la loi NOTRe a été un sujet de questionnement. Mais dès leur prise de fonction, les élus de 2014 se sont attachés à animer une réflexion autour du projet de regroupement scolaire.

L'engagement environnemental de Tramayes

Outre sa chaufferie aux bois déchiquetés, Tramayes est reconnu dans le milieu environnemental pour différentes actions (cf <http://www.tramayes.com/actions.htm>). Les actions concernent par exemple la gestion de l'éclairage public, la réduction de consommation énergétique des bâtiments communaux, la collecte d'eau de pluie pour arrosage, la réalisation d'un éco-quartier.

Ces réalisations ont conduit la commune à s'engager dans un plan de communication dépassant largement les frontières de la commune (cf www.tramayes.com/RDP) et elle a ainsi obtenu un prix spécial national en 2011 et un premier prix européen en 2012.

Mais cet engagement est aussi traduit par une participation forte au réseau national des territoires à énergie positive dont la commune de Tramayes a été membre fondatrice en 2011, réseau piloté par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables dont le maire de Tramayes est le président depuis juillet 2014. On peut aussi relever l'adhésion de la commune à l'association AMORCE dont le maire de Tramayes est secrétaire adjoint depuis novembre 2014.

Le projet de regroupement scolaire

A ce jour, la réflexion des élus conduit à la construction d'un nouveau groupe scolaire sur le terrain communal situé à proximité de la chaufferie. L'avantage de cet emplacement est qu'il est proche des équipements sportifs et de la salle des fêtes dans laquelle les enfants vont continuer de prendre leur repas. En effet il n'est pas souhaité de construire un restaurant scolaire car cela irait à l'encontre d'une volonté de mutualisation des locaux. De plus, pour la réalisation des repas, la cantine scolaire va pouvoir bénéficier d'une cuisine centrale prochainement implantée dans l'hôpital.

L'effectif global des élèves au niveau de la commune est relativement stable ainsi qu'en atteste le tableau suivant :

Année	Maternelle	Elémentaire	Total
2010	41	61	102
2011	39	72	111
2012	40	67	107
2013	45	61	106
2014	36	62	98
2015	31	61	92
2016	29	68	97

Aussi les élus ont posé par principe d'avoir à la fin du mandat un regroupement scolaire permettant au minimum de couvrir ces besoins (cf annexe 4). Dans ce sens une étude faite par l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire a permis d'établir un coût global 2 389 000 €TTC pour une construction neuve respectant la réglementation thermique en vigueur c'est-à-dire la RT 2012 (cf annexe 5)

L'option environnementale TEPCV

Toutefois ce projet construction nécessaire pour un mieux vivre bien que très coûteux pour une commune de 1000 habitants n'est pas ambitieux au regard des orientations environnementales de Tramayes. Aussi il a été demandé à l'Agence Technique Départementale de faire un chiffrage de l'opération dans le cadre d'une construction neuve respectant la RT2020 c'est-à-dire une construction à énergie positive. Le coût total de la construction devient alors 2 562 000 €TTC soit un surcoût de 173 000 €TTC mais en fait 144 000 €HT.

Le financement de ce surcoût peut être obtenu par des dépenses de fonctionnement plus faibles mais il reste néanmoins vrai qu'il faut assurer l'investissement dès la première année de construction ce qui peut être problématique pour une commune endettée comme Tramayes. La scolarisation des enfants est une charge financière obligatoire pour les communes et cela représente une dépense forte dans les budgets.

Option complémentaire

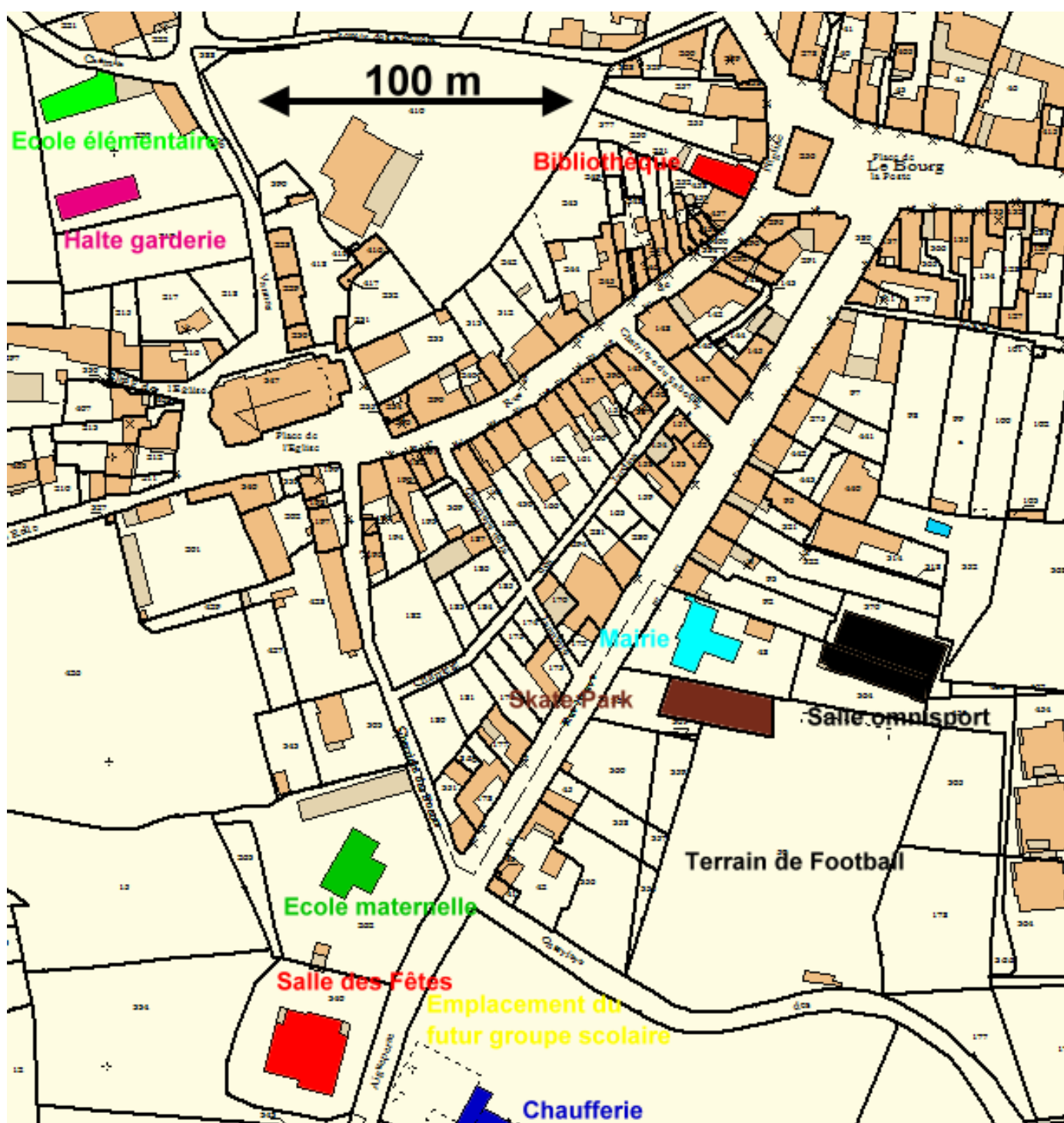
Dans le cadre de la réforme territoriale, Tramayes souhaite former une commune nouvelle avec les communes de Bourgvilain et de Saint Point. Cela permettrait d'envisager une autre forme de regroupement scolaire avec une ampleur et un coût accrus. Il n'est alors pas impossible que dans ce cadre une activité scolaire soit mise en place dans l'actuelle école maternelle. Toutefois cela nécessitera une rénovation en profondeur du bâtiment et alors l'objectif sera de faire aussi une rénovation thermique exemplaire.

Demande TEPCV

Compte tenu de l'état actuel de son endettement et de sa capacité financière, la commune ne pourra au mieux que contribuer au financement de l'opération RT2012. Mais pour rester exemplaire dans le développement durable, le conseil municipal souhaite avoir la possibilité de financer l'opération RT2020 ce qui permettra de démontrer localement que cette évolution de réglementation est tout à fait acceptable. C'est pourquoi il est demandé une subvention de 100 000 € dans le cadre de l'appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Fait à TRAMAYES le 14 décembre 2015

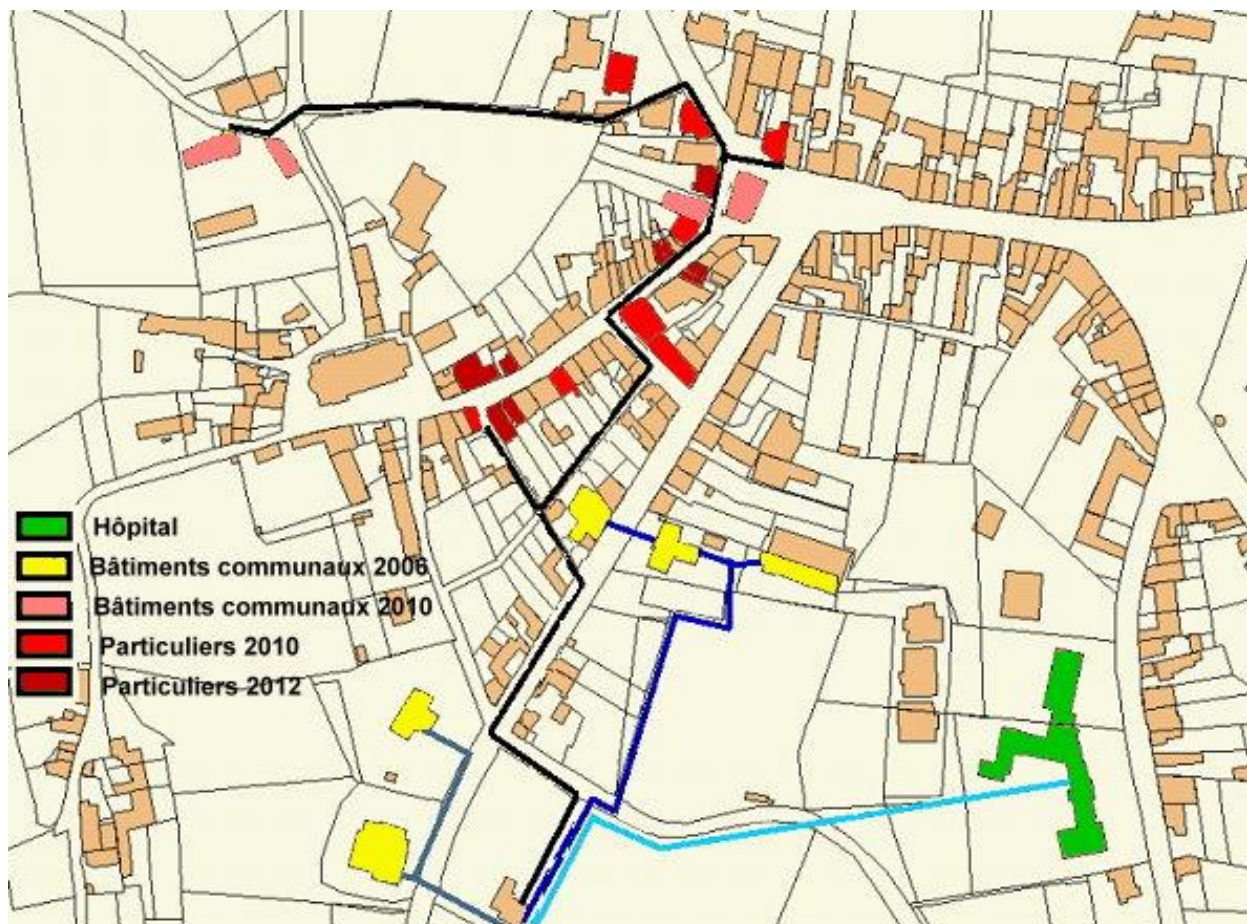
Annexe 1 : Positionnement des équipements publics



Annexe 2 : Orientation d'aménagement du secteur des écorces (PLU)



Annexe 3 : réseau de chaleur



Annexe 4 : Tableau des surfaces construction (ATD71)

	m ²
Salle polyvalente / salle d'évolution	100
Garderie - Bibliothèque	70
Sanitaire PMR	4
Salle de classe 1	60
Salle de classe 2	60
Salle de classe 3	60
Salle de classe 4	60
Salle de classe 5	60
Atelier	30
Salle de repos	45
Direction	15
Rangement	10
Local ménage	7
Local poubelle	5
Enseignants	17
RASED	18
CTA	10
Sanitaires	45
Dégagements	100
Local sous-station	5
TOTAL construction	781
Préau primaire	60
Préau maternelle	100
TOTAL préaux	160
Cour maternelle	500
Cour primaire	400
TOTAL cours	900

Annexe 5 : Coût construction RT2012 (ATD71)

DEPENSES	HT	TTC
MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX		
1 - Estimation prévisionnelle des travaux	1 531 700,00	1 838 040,00
2- Abords immédiats VRD	50 000,00	60 000,00
Total cout travaux	1 581 700,00	1 898 040,00
3- Taux de tolérance études	47 451,00	56 941,20
4- Taux de tolérance travaux	47 451,00	56 941,20
5 - Estimation prévisionnelle du mobilier	30 000,00	36 000,00
TOTAL - A -	1 706 602,00	2 047 922,40
ESTIMATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE LIES AU MARCHE PRINCIPAL		
1 - Branchements	5 000,00	6 000,00
2 - V.R.D.	0,00	0,00
TOTAL - B -	5 000,00	6 000,00
ESTIMATION DES DEPENSES DIVERSES DE PRESTATION DE SERVICE		
1 - Etude de faisabilité des approvisionnements en énergie	0,00	0,00
2 - Relevé topographique	1 000,00	1 200,00
3 - Etude géotechnique	2 400,00	2 880,00
4 - Relevés de plans	0,00	0,00
5 - Assurance Dommage Ouvrage	15 911,90	17 343,97
6 - AMO (programmiste)	8 000,00	9 600,00
7 - Etudes techniques autres (Diagnostics amiante et plomb)	0,00	0,00
8 - Tirages de dossiers	0,00	0,00
9 - Indemnité Concours	25 055,00	30 066,00
10 - Publicités	2 000,00	2 400,00
11 - Divers	1 000,00	1 200,00
TOTAL - C -	55 366,90	64 689,97
HONORAIRES		
1 - Honoraires du maître d'œuvre	173 987,00	208 784,40
2 - Bureau de contrôle	9 490,20	11 388,24
3 - Coordination SPS	7 908,50	9 490,20
4 - OPC	10 281,05	12 337,26
TOTAL - D -	201 666,75	242 000,10
IMPREVUS et parachevements		
1 - Assiette % de A + B + C + D	3 937,27	4 724,73
TOTAL - E -	3 937,27	4 724,73
PROVISIONS POUR ALEAS ECONOMIQUES		
1 - Révisions du montant prévisionnel des travaux (% de A)	17 066,02	20 479,22
4 - Révisions des honoraires D (0% de D)	3 025,00	3 630,00
TOTAL - F -	20 091,02	24 109,23
1% DECORATION		
TOTAL - G -	0,00	0,00
MONTANT PREVISIONNEL DE L'OPERATION		
TOTAL 2 + H	1 992 663,94	2 389 446,42
coef coût opération TTC sur HT travaux	1,51	
coef coût opération HT sur HT travaux	1,26	
arrondi à :		2 389 000,00

Annexe 6 : Coût construction RT2020 (ATD71)

DEPENSES	HT	TTC
MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX		
1 - Estimation prévisionnelle des travaux	1 648 850,00	1 978 620,00
2- Abords immédiats VRD	50 000,00	60 000,00
Total cout travaux	1 698 850,00	2 038 620,00
3- Taux de tolérance études	50 965,50	61 158,60
4- Taux de tolérance travaux	50 965,50	61 158,60
5 - Estimation prévisionnelle du mobilier	30 000,00	36 000,00
TOTAL - A -	1 830 781,00	2 196 937,20
ESTIMATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE LIES AU MARCHE PRINCIPAL		
1 - Branchements	5 000,00	6 000,00
2 - V.R.D.	0,00	0,00
TOTAL - B -	5 000,00	6 000,00
ESTIMATION DES DEPENSES DIVERSES DE PRESTATION DE SERVICE		
1 - Etude de faisabilité des approvisionnements en énergie	0,00	0,00
2 - Relevé topographique	1 000,00	1 200,00
3 - Etude géotechnique	2 400,00	2 880,00
4 - Relevés de plans	0,00	0,00
5 - Assurance Dommage Ouvrage	17 090,43	18 628,57
6 - AMO (programmiste)	8 000,00	9 600,00
7 - Etudes techniques autres (Diagnostics amiante et plomb)	0,00	0,00
8 - Tirages de dossiers	0,00	0,00
9 - Indemnité Concours	26 910,00	32 292,00
10 - Publicités	2 000,00	2 400,00
11 - Divers	1 000,00	1 200,00
TOTAL - C -	58 400,43	68 200,57
HONORAIRES		
1 - Honoraires du maître d'œuvre	186 873,50	224 248,20
2 - Bureau de contrôle	10 193,10	12 231,72
3 - Coordination SPS	8 494,25	10 193,10
4 - OPC	11 042,53	13 251,03
TOTAL - D -	216 603,38	259 924,05
IMPREVUS et parachevements		
1 - Assiette % de A + B + C + D	4 221,57	5 065,88
TOTAL - E -	4 221,57	5 065,88
PROVISIONS POUR ALEAS ECONOMIQUES		
1 - Révisions du montant prévisionnel des travaux (% de A)	18 307,81	21 969,37
4 - Révisions des honoraires D (0% de D)	3 249,05	3 898,86
TOTAL - F -	21 556,86	25 868,23
1% DECORATION		
	0,00	0,00
TOTAL - G -	0,00	0,00
MONTANT PREVISIONNEL DE L'OPERATION		
TOTAL 2 + H	2 136 563,24	2 561 995,94
coef coût opération TTC sur HT travaux	1,51	
coef coût opération HT sur HT travaux	1,26	
arrondi à :		2 562 000,00